

# **Projet de transformation d'un espace de stockage en salle de réunion LE BOULOU.**

## **Cahier des Clauses Techniques Particulières, CCTP Lot n°2/Menuiseries.**



### **Maître d'Ouvrage :**

Mairie du BOULOU,  
02, Avenue Léon-Jean GRÉGORY,  
66160 LE BOULOU

### **Maître d'Oeuvre :**

Manuel GRAU, Architecte DPLG,  
29, Boulevard du Maréchal JOFFRE,  
66400 CÉRET

## **I. Généralités.**

### **1. Objet du présent C.C.T.P.**

#### **1.1. Généralités.**

Le présent Cahier des clauses techniques particulières a pour objet de décrire et de définir les travaux du **lot n°2/Menuiseries** relatif à la construction :

Création d'une Salle de Réunion,  
Les Eixarts,  
66160 LE BOULOU

### **2. Travaux.**

Les travaux du présent lot comprennent :

- la fourniture et la pose des menuiseries extérieures;
- la fourniture et la pose des menuiseries intérieures
- la fourniture et la pose d'une finition en bois au niveau du bar.

### **3. Pièces et documents remis à l'entreprise :**

Liste des plans notifiés au dossier d'appel d'offres :

- plans, coupes et façades du projet;
- les pièces écrites définissant la conception des ouvrages pour chacun des ouvrages.

Cette liste sera tenue à jour régulièrement, et l'entrepreneur devra sous sa propre responsabilité s'assurer que les plans d'exécution en sa possession sont toujours bien à jour à la dernière notification.

Les pièces écrites définissant la conception des ouvrages pour chacun des corps d'état :

- le devis descriptif par lot ;
- le présent C.C.T.P. ;
- le cahier des clauses communes;
- le plan général de coordination de sécurité et de santé.

### **4. Documents à remettre à l'appui de l'offre :**

La décomposition de prix forfaitaire de l'entreprise, comprenant obligatoirement les prix unitaires de chaque élément des sous ensembles du projet. A la fin de ce document l'entreprise pourra éventuellement indiquer et chiffrer les travaux qu'elle juge nécessaire à la bonne exécution du projet et qui ne figure pas dans le dossier d'appel d'offres. Elle indiquera en outre les rectifications de quantités en + et en – qu'elle jugera nécessaire.

- Une notice descriptive donnant les marques types et les caractéristiques des matériaux et matériels proposés quand ils ne sont pas précisés dans le présent devis descriptif.
- Un tableau récapitulatif des travaux annexes prévus par l'entreprise d'une part et non prévus par l'entreprise et à réaliser par d'autres corps d'état d'autre part.

## **II. Clauses techniques et qualité des matériaux.**

### **1. Généralités.**

La totalité des matériels, matériaux et autres composants doivent satisfaire aux normes françaises NF et conformes aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.). Dans les autres cas, l'utilisation de ces éléments est subordonnée à un Avis Technique de la commission technique du C.S.T.B. ou d'une attestation d'assurance particulière (produit et applicateur).

## **2. Clauses techniques.**

### **2.1.Généralités :**

La totalité des matériels, matériaux et autres composants doivent satisfaire aux normes françaises NF et conformes aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.). Dans les autres cas, l'utilisation de ces éléments est subordonnée à un Avis Technique de la commission technique du C.S.T.B. ou d'une attestation d'assurance particulière (produit et applicateur).

### **2.2.Règles ou règlements administratifs :**

- règlement de sécurité contre les risques d'incendie ;
- Code du Travail ;
- règles de sécurité suivant la réglementation de la CRAM et de l'OPPBTP.

### **2.3.Règles ou règlements techniques :**

- règles définissant les effets, de la neige et du vent sur les constructions dite NV65 et ses additifs ou annexes;
- les textes techniques de l'U.E.T.E.A.C. pour ce qui concerne l'étanchéité des menuiseries;
- la liste du C.S.T.B. des classements relatifs à la résistance au feu;
- cahier des charges du C.E.R.F.F. (centre d'essais et de recherche des façades et fenêtres);
- les avis techniques sur les fenêtres proposées;
- les divers D.T.U. relatif aux travaux à réaliser :  
D.T.U. n°37-1 : menuiseries métalliques ;  
 l'ensemble des normes N.F. relatives aux travaux de menuiserie et en particulier:  
N.F. P. 24-101 : menuiserie métallique: terminologie ;  
N.F. P. 24-301 : spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis métalliques fixes ;  
N.F. P. 24-351 : protection contre la corrosion et préservation des états de surface des fenêtres et portes-fenêtres métalliques ;  
N.F. P. 26 : toutes les normes de quincaillerie.

## **3. Qualité des matériaux :**

### **3.1. Généralités.**

Toutes les menuiseries extérieures se composent de rideaux métalliques à enroulement dans un coffre posé à l'intérieur des locaux.

### **3.2. Rideaux métalliques.**

#### **3.3.1.Généralités :**

Les rideaux métalliques devront s'insérer dans l'embrasure des baies.

#### **3.3.2.Quincaillerie :**

Prévoir une commande électrique à clef pour la fermeture des baies.

#### **3.3.3.Organigramme :**

L'ensemble des serrures devra être prévu dans le cadre d'un organigramme qui sera établi par le présent lot suivant les instructions et l'accord du Maître d'ouvrage.

Chaque serrure ou série de serrures de même catégorie sera fournie avec 3 clés. Ces clés seront réunies par anneau métallique avec plaque plastique gravée indiquant les locaux desservis.

Elles seront remises au Maître d'ouvrage à la livraison contre reçu.

Dans le cadre de cette combinaison, il sera prévu forfaitairement 1 passe général à déterminer lors de l'élaboration du schéma de l'organigramme.

L'entrepreneur du présent lot reste responsable des clés pendant toute la durée du chantier jusqu'à la réception de ses ouvrages.

#### **4. Prescription concernant les ouvrages :**

##### **4.1. Consistance des travaux :**

###### **4.1.1. Etendue des travaux :**

Les travaux du présent lot comprennent:

- l'ensemble des menuiseries métalliques.

###### **4.1.2. Les travaux de menuiseries comportent :**

- les études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages;
- la fabrication en atelier, les transports à pied d'oeuvre, le stockage des menuiseries sur le chantier;
- le réglage et l'ajustage des menuiseries aux jeux prescrits;
- la fourniture et la pose de la quincaillerie;
- les réservations (feuillures, engravures, trous,...) qui n'auraient pas pu être réalisés par l'entreprise de gros-oeuvre du fait du manque de renseignements en temps utiles par le présent lot;
- la fourniture en temps voulu des dispositifs de fixation (douilles, taquets,...) lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros-oeuvre;

Sont à la charge du lot maçonnerie:

- la préparation des embrasures des appuis et des seuils.

##### **4.2. Clauses techniques et particulières :**

###### **4.2.1. Menuiseries extérieures :**

Toutes les menuiseries extérieures devront pouvoir s'adapter à l'ambiance marine du site en évitant les problèmes de corrosion.

###### **4.2.2. Dimensions :**

En règle générale, les dimensions nominales des ouvrages finis sont données pour les menuiseries extérieures:

- entre tableau fini;
- entre allège à linteau ou sol fini à linteau.

###### **4.2.3. Coordination :**

L'entrepreneur adjudicataire du présent lot devra, avant la mise en fabrication, avoir obtenu l'accord de tous les responsables, architecte, BET et bureau de contrôle, sur ses plans de fabrication.

Il devra ensuite transmettre les plans définitifs d'exécution à l'entreprise de gros-oeuvre; sur les plans de cette dernière, devront figurer toutes les réservations et insertions (implantation et dimensions).

En cas de manque de renseignements en temps utiles, les travaux de réservations ou d'insertions, seront effectués par l'entreprise du présent lot ou à ses frais.

##### **4.3. Protections des ouvrages, manipulations et dégradations :**

Les menuiseries seront livrées et stockées sur chantier sous emballage de protection. Toutes les faces vues en métal seront protégées par un film adhésif ou par tout autre moyen.

###### **4.3.1. Protection et nettoyage :**

Les ouvrages du présent lot devront être protégés pendant toute la durée du chantier contre les dégradations ou salissures éventuelles et ce jusqu'à la réception des travaux.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les locaux seront débarrassés des débris, chutes de copeaux, emballages,...

Avant réception, le nettoyage des châssis et des vitrages et des murs rideaux.

**4.3.2. Vérification et révision des ouvrages finis :**

Sont dus par le présent lot:

• **Avant la réception:**

vérification générale des ouvrages;

remplacement de toutes les pièces défectueuses;

remise des clés et passes répertoriés au Maître d'ouvrage.

**4.3.3. Réception des ouvrages :**

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge le nettoyage, la vérification et la mise en fonctionnement des ouvrages avant la réception ainsi que le remplacement des pièces défectueuses.

L'ensemble des clés restera sous la responsabilité du présent lot pendant toute la durée des travaux, il les remettra au Maître d'ouvrage le jour de la réception dûment étiquetées.

**4.3.4. Protections et sécurité :**

A la charge du présent lot, l'ensemble des protections individuelles et des protections collectives, précisées dans le plan général de coordination de sécurité.

# **Projet de transformation d'un espace de stockage en salle de réunion LE BOULOU.**

**DPGF Lot n°2/Menuiseries.**



**Maître d'Ouvrage :**

Mairie du BOULOU,  
02, Avenue Léon-Jean GRÉGORY,  
66160 LE BOULOU

**Maître d'Oeuvre :**

Manuel GRAU, Architecte DPLG,  
29, Boulevard du Maréchal JOFFRE,  
66400 CÉRET

**Création d'une Salle de Réunion,  
DPGF, lot n°2/Menuiseries.**

<b>Art.</b>	<b>Travaux</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant HT</b>
<b>1</b>	<b>Menuiserie extérieure :</b>			
	Fourniture et pose d'une porte vitrée à deux vantaux en aluminium, avec verre anti-effraction, serrures 3 points et poignée, 2,00 x 2,50, RAL standard, tapée de 120, Classement AEV : A*2 E*4 V*A2	2		
	Fourniture et pose d'une fenêtre à trois vantaux ouvrant à la française en aluminium, avec verre anti-effraction, 2,40 x 1,60, RAL standard, tapée de 120, grilles hygroréglables,	5		
	Fourniture et pose d'une fenêtre à trois vantaux coulissant à galandage en aluminium, avec verre anti-effraction, 3,90 x 1,00, RAL standard, tapée de 120,	1		
	Fourniture et pose d'un volet roulant en aluminium, 3,90 x 1,00, coffre posé à l'intérieur, commande électrique,	1		
	Fourniture et pose d'une fenêtre à deux vantaux coulissant en aluminium, avec verre anti-effraction, 1,15 x 0,85, RAL standard, tapée de 120,	1		
	Fourniture et pose d'une porte de service en aluminium, serrures 3 points et poignée, 1,00 x 1,95, RAL standard, tapée de 120,	1		
<b>2</b>	<b>Menuiserie intérieure :</b>			
	Fourniture et pose d'une porte de communication coupe feu 1/2h et ferme porte, avec serrure et poignée, 0,94 x 2,06,	4		
	Fourniture d'une trappe d'accès au combles coupe feu 1/2h, 0,80 x 0,80,	1		
<b>3</b>	<b>Finition cuisine :</b>			
	Fourniture et pose d'un plan de travail bas et haut, voir plan,	Ens.		
	<b>Total H.T.,</b>			
	<b>TVA à 20%,</b>			
	<b>Total T.T.C.,</b>			